



Assistanat d'enseignement du français dans un pays hispanophone

-Si vous souhaitez devenir assistant.e dans un pays hispanophone rendez-vous à la page :

<https://www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger/presentation#pays>

-Les pays concernés sont : Argentine, Bolivie, Colombie, Costa-Rica, Espagne, Équateur, Mexique, Pérou, République dominicaine.

-Les candidat.e.s devront posséder une pratique de l'espagnol équivalente ou supérieure aux niveaux B2/C1 définis par le CECRL. Ces niveaux pourront être mesurés lors d'un entretien.

-Le dépôt des candidatures sera clos le 7 février 2020.

-Afin de recevoir les informations nécessaires à la procédure d'inscription (nom, adresse électronique et code du professeur évaluateur), veuillez contacter M. García-Romeu (jose.garcia-romeu@univ-tln.fr).